

ORTHOGRAPHE C.E.2

Le cadre officiel

Le socle commun des connaissances et des compétences (Décret du 11 juillet 2006)

Palier 2 → compétence 1 → la maîtrise de la langue française

Les programmes (B.O. n°3 du 19/06/08)

1) DICTÉE

- Orthographier correctement un texte simple de dix lignes – lors de sa rédaction ou de sa dictée – en se référant aux règles d'orthographe et de grammaire ainsi qu'à la connaissance du vocabulaire
- Ecrire sans erreur sous la dictée un texte d'au moins cinq lignes en mobilisant les connaissances acquises en vocabulaire, grammaire et orthographe

2) COMPETENCES GRAPHO-PHONETIQUES

- Respecter les correspondances entre lettres et sons
- Respecter la valeur des lettres en fonction des voyelles placées à proximité (s/ss, c/ç, c/qu, g/gr/gu)
- Respecter la valeur des lettres en fonction de la consonne suivante (n devenant m devant m, b, p)
- Utiliser sans erreur les accents (é, è, ê).

3) ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE

- **Maîtriser l'orthographe grammaticale**
- Ecrire sans erreur les pluriels des noms se terminant par s, x, z ; par *-al*, par *-ou*
- Utiliser sans erreur les marques du pluriel et du féminin des adjectifs
- Ecrire sans erreur les formes des verbes étudiés aux temps étudiés, sans confondre, en particulier, les terminaisons (*-e, -es, -ent ; -ons et -ont ; -ez, -ais, -ait et -aient ; -ras et -ra*)
- Appliquer la règle de l'accord du verbe avec le sujet (y compris pronom personnel) dans les phrases où l'ordre sujet-verbe est respecté et à un temps simple
- Accorder sans erreur le déterminant et le nom, le nom et l'adjectif (épithète)
- Ecrire sans erreur des homophones grammaticaux en liaison avec le programme de grammaire (*a/à, ont/on, est/et, sont/son*)

4) ORTHOGRAPHE LEXICALE

- **Maîtriser l'orthographe lexicale**
- Ecrire sans erreur des noms et des adjectifs se terminant par une consonne muette (ex. *chant*, cf. *chanteur ; blond*, cf. *blonde...*)
- Ecrire sans erreur les mots mémorisés et régulièrement révisés, en particulier les mots invariables acquis aux CP et CE1, des mots fréquents, des mots référents pour des sons
- Connaître la notion d'homonyme et écrire sans erreur un nombre croissant d'homonymes jusqu'à la fin du cycle

ORTHOGRAPHE C.E.2

Démarche et organisation

• Un bilan phonie/graphie :

Compétence : [respecter les correspondances entre lettres et sons.](#)

Déroulement :

- Phase orale (écoute et identification du phonème, repérage du phonème et de sa place dans les mots, recherche de mots contenant le phonème dégagé)
- Phase écrite (lecture du texte, identification des graphèmes correspondants au phonème étudié, recherche de mots contenant ce phonème dans la liste alphabétique des mots à étudier, lecture des mots contenant le phonème, remarques sur la fréquence des graphèmes, lecture des mots à mémoriser)
- Exercices pour écrire des mots en classe, en autonomie (pour réfléchir sur ce qu'on entend, écrire des mots inconnus, vérifier l'orthographe grâce aux outils)

• Des séances de mémorisation de mots

Compétences :

- **Maîtriser l'orthographe lexicale**
- [Ecrire sans erreur des noms et des adjectifs se terminant par une consonne muette \(ex. *chant*, cf. *chanteur* ; *blond*, cf. *blonde* ...\)](#)
- [Ecrire sans erreur les mots mémorisés et régulièrement révisés, en particulier les mots invariables acquis aux CP et CE1, des mots fréquents, des mots référents pour des sons](#)
- [Connaître la notion d'homonyme et écrire sans erreur un nombre croissant d'homonymes jusqu'à la fin du cycle](#)

A partir des mots de l'échelle Dubois-Buyse, ce sont les mots réservés au CE2, mais ceux du CP et du CE1 sont constamment revus.

Pour chaque mot, la démarche relève à la fois du vocabulaire, de l'orthographe lexicale et de l'orthographe grammaticale :

Déroulement :

- Dire le mot, demander la nature ou la donner (suivant la période de l'année), faire expliciter le sens ou les sens à l'aide de phrases, faire donner synonymes, opposés.
- L'épeler phonétiquement ensemble.
- Ecrire le mot en faisant correspondre graphème et phonème, étude des probabilités de graphie.
- Choisir parmi les activités suivantes (en fonction de ce que l'on veut plus particulièrement développer) :
 - 1- Lettre muette, hypothèses sur son rôle,
 - 2- Réflexion sur la construction du mot en cherchant dérivés, mots de la même famille et les écrire,
 - 3- Mettre au pluriel, et l'écrire,
 - 4- Conjuguer à une ou plusieurs personnes d'un temps donné, et l'écrire,
 - 5- Travail sur les homophones, et les écrire,
 - 6- Rechercher expressions particulières ou l'employer avec *à*, *ou*, *son*, *et*, etc. et les écrire,
 - 7- L'écrire une dernière fois.

• **Des synthèses**

Pour faire le point sur des régularités orthographiques qui ont pu être observées lors des séances de mémorisation de mots, et de formuler, quand c'est possible, des principes de fonctionnement.

Compétences :

- **Maîtriser l'orthographe grammaticale**
- Respecter la valeur des lettres en fonction des voyelles placées à proximité (*s/ss, c/ç, c/qu, g/gr/gu*)
- Respecter la valeur des lettres en fonction de la consonne suivante (*n devenant m devant m, b, p*)
- Utiliser sans erreur les accents (*é, è, ê*).
- Ecrire sans erreur des homophones grammaticaux en liaison avec le programme de grammaire (*a/à, ont/on, est/et, sont/son*)
- Utiliser sans erreur les marques du pluriel et du féminin des adjectifs
- Ecrire sans erreur les pluriels des noms se terminant par *s, x, z* ; par *-al*, par *-ou*

Déroulement :

- 1- Observer des listes analogiques,
- 2- Verbaliser les remarques, dégager un principe de fonctionnement,
- 3- Composer une affiche collective reprenant le fonctionnement dégagé afin de servir de mémoire pour la classe.
- 4- Ecrire la synthèse dans le cahier.
- 5- Exercices.

• **Des dictées**

Compétences :

- **Orthographier correctement un texte simple de dix lignes – lors de sa rédaction ou de sa dictée – en se référant aux règles d'orthographe et de grammaire ainsi qu'à la connaissance du vocabulaire**
- Ecrire sans erreur sous la dictée un texte d'au moins cinq lignes en mobilisant les connaissances acquises en vocabulaire, grammaire et orthographe
- Ecrire sans erreur les formes des verbes étudiés aux temps étudiés, sans confondre, en particulier, les terminaisons (*-e, -es, -ent ; -ons et -ont ; -ez, -ais, -ait et -aient ; -ras et -ra*)
- Appliquer la règle de l'accord du verbe avec le sujet (y compris pronom personnel) dans les phrases où l'ordre sujet-verbe est respecté et à un temps simple
- Accorder sans erreur le déterminant et le nom, le nom et l'adjectif (épithète)

Les dictées de groupe de mots ou dictées à trous : Les élèves doivent écrire les mots mémorisés dans le contexte d'une phrase et de réaliser des accords à l'intérieur du groupe sujet-verbe et du groupe nominal. Ceci sans devoir écrire la phrase entière. Si des mots n'ont pas été mémorisés, ils doivent être écrits au tableau.

Les dictées de textes : Les élèves doivent mettre en œuvre en même temps un certain nombre d'habiletés orthographiques (écrire sans erreur les mots mémorisés sans confondre les homophones, écrire les accords sujet-verbe et à l'intérieur du groupe nominal, écrire des mots non mémorisés en faisant des hypothèses de graphie à partir de la relation phonie-graphie et à partir de leur construction, relire le texte en utilisant la grille de relecture établie, expliciter les stratégies employées pour écrire le mot, corriger ses erreurs, à partir de la grille de codage établie et en utilisant les outils appropriés).

Déroulement d'une séquence de dictée :

- Dictée
- Révision par l'élève à l'aide de la grille de relecture
- Codage des erreurs par le maître (les erreurs que les enfants ne sont pas capables de corriger seul sont corrigées par le maître).
- Correction individuelle
- Correction collective en faisant expliciter les stratégies

Elaboration de la grille de relecture : Etablir la liste des éléments orthographiques à revoir avant de rendre la dictée. Cette grille servira aussi pour les textes produits.

Elaboration du codage des erreurs : Introduire peu à peu le codage des erreurs pour que chacun puisse corriger sa dictée ou son texte en utilisant l'outil approprié.

• **Les évaluations**

- Il y a une évaluation à la fin de chaque période avant les vacances scolaires pour évaluer :
 - 1- Les connaissances acquises sur le système graphique et sur la construction des mots,
 - 2- Les capacités à appliquer les principes de fonctionnement qui ont été découverts, à réviser le texte écrit, à corriger les erreurs faites et à expliciter les stratégies employées.
- Chaque évaluation se compose :
 - 1- D'exercices visant à faire écrire des mots mémorisés,
 - 2- D'exercices visant à faire employer les principes découverts,
 - 3- D'une dictée courte dont l'objectif est d'évaluer la capacité à réviser un texte (texte dicté, écrit par les élèves en sautant une ligne, relu avec la grille de relecture, les élèves soulignent les mots dont il n'est pas sûr de l'orthographe, ils utiliseront les outils pour se corriger, seulement après, la dictée est rendue.)
 - 4- D'une production d'écrit courte qui sera corrigée individuellement après codage des erreurs par le maître.